

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
Sciences et Technologies de la Gestion

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

L'usage de la calculatrice est interdit.

Aucun document n'est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.

Si le sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants.

Ce sujet comporte 11 pages

Le document réponse page 3/11 est à rendre avec la copie.

Première partie : 10 points

Le candidat doit traiter toutes les questions.

Deuxième partie : 10 points

Le candidat doit traiter un seul de ces exercices.

PREMIÈRE PARTIE

QUESTIONS D'HISTOIRE : 5 points

- 1) Expliquez en quoi la période 1989-1991 marque la fin de la guerre froide. Justifiez votre réponse en précisant à quoi correspond chacune de ces deux dates.
- 2) Caractérisez l'événement suivant : la conférence de Bandung (date, principaux acteurs, signification).
- 3) Citez les deux acteurs principaux de la première cohabitation en France (1986-1988) en indiquant leur famille politique et leurs fonctions respectives.

QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE : 5 points

- 4) Justifiez et discutez cette affirmation : « La mondialisation provoque l'émergence d'une culture mondiale uniformisée. »
- 5) Choisissez parmi ces trois définitions celle qui définit le plus exactement la notion d'« **aire de puissance** »
 - a) Espace urbain exceptionnel qui s'étend sur une surface de plusieurs centaines de kilomètres en regroupant des mégapoles, des métropoles, des villes et espaces ruraux ; il concentre les principales fonctions de commandement politiques, économiques, sociales et culturelles. Il constitue ainsi un pôle à l'échelle mondiale.
 - b) Portion de l'espace géographique (États, ensemble d'États, régions) qui, par son poids économique, ses capacités de production et d'innovation, son poids démographique, son influence politique, militaire, culturelle, joue un rôle majeur dans l'organisation du monde et constitue un centre d'impulsion de l'économie mondiale.
 - c) État qui par sa puissance, dans les domaines politique, économique, militaire, culturelle, a la capacité d'influer sur le comportement des autres.
- 6) Complétez la carte et la légende du planisphère proposé (page 3/11).

Intégration et marginalisation dans l'espace mondial



I – Les espaces intégrés

Placez et nommez :

Les pôles de la Triade

II – Les espaces en voie d'intégration : les pays émergents

Placez et nommez sur la carte trois puissances émergentes :

puissances émergentes à l'échelle mondiale

Complétez le titre de la troisième partie et la légende de la carte en identifiant à quoi correspond le figuré déjà présent sur la carte

III -

.....

DEUXIEME PARTIE

Exercice 1

Un grand marché mondial : le café

Document 1 : Répartition mondiale de la production, de l'importation et de l'exportation de café.

Principaux pays, part en pourcentage sur le total mondial, 2008

Producteurs	Part	Exportateurs	Part	Importateurs	Part
Brésil	35,7	Brésil	29,7	UE	43,8
Vietnam	12,4	Vietnam	15,8	USA	22,7
Colombie	8,1	Colombie	11,1	Japon	8,5
Indonésie	6,7	Indonésie	5,6	Russie	4,3
Ethiopie	4,7	Ethiopie	4,5	Canada	3,5
Mexique	3,6	Ouganda	3,3	Reste du monde	17,2
Inde	3,4	Guatemala	3,2		
Honduras	2,6	Inde	3,1		
Guatemala	2,6	Honduras	3		
Ouganda	2,5	Mexique	2,6		
Reste du monde	17,7	Reste du monde	18,1		

Source : Organisation Internationale du Café, www.ico.org.

Document 2 : Recommandations spécifiques adressées par « le forum de la société civile » à la XI^{ème} conférence de la CNUCED*.

« Le forum de la société civile organisée autour de la XI^{ème} conférence de la CNUCED rassemble un vaste panel d'organisations : mouvements sociaux, Organisations Non Gouvernementales (ONG) de développement, associations de femmes, syndicats, organisations paysannes, organisations de protection de l'environnement, groupes religieux et bien d'autres...

...Il existe bel et bien des acteurs dominants qui fixent les règles du jeu. Les firmes multinationales (FMN) dominent les marchés des matières premières et s'attribuent la part du lion de la valeur ajoutée en fin de chaîne de production, dans des proportions toujours plus élevées. Par exemple, les retours sur bénéfices résultant de l'exploitation du café sont passés d'un tiers à un dixième vers les pays en développement sur la dernière décennie. En 2001, alors que les prix du café avaient diminué de 50 %, Nestlé affichait 40 % de bénéfices sur les ventes de café instantané. Les pays qui ont essayé d'augmenter leur processus de production local ou de diversifier leur production ont été pénalisés par les barrières douanières des pays développés. A la même période, la Banque mondiale et le FMI ont exercé des pressions sur les pays en développement dans le but affiché de favoriser leurs exportations, sans les informer des conséquences à venir si tous exportaient les mêmes matières premières. »...

Réunion de la société civile en marge de la XI^{ème} conférence de la CNUCED,
Sao Paulo, Brésil, juin 2004.

*CNUCED : Conférence des Nations unies pour le Commerce et le développement.

Exercice 1 (suite)

Questions

- 1) A l'aide du tableau statistique (document 1), localisez et caractérisez les principales régions exportatrices et importatrices de café à l'échelle mondiale.
- 2) Quels autres acteurs du marché mondial du café sont évoqués dans le document 2.
- 3) A quel type d'acteurs appartiennent les membres du « forum de la société civile » ? Quel rôle entendent-ils jouer ici? (document 2)
- 4) Quels aspects du marché du café sont dénoncés par les auteurs du document 2 ?

Exercice 2

L'Internet

Document 1 : La lutte contre la fracture numérique dans le monde

La fracture numérique est la traduction de l'expression américaine "Digital Divide" qui a surgi à la fin des années 1990, aux États-Unis, sous la plume des rapporteurs de l'administration nationale des télécommunications et de l'information, dépendant du département américain du commerce, de l'économie et des statistiques. Elle désigne le fossé entre ceux qui utilisent les potentialités des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour leurs besoins personnels ou professionnels et ceux qui ne sont pas en état de les exploiter faute de pouvoir accéder aux équipements ou faute de compétences. Le fossé numérique ne se traduit pas seulement par la séparation entre le Sud et le Nord. L'appartenance ou non au "réseau des réseaux" produit d'autres types d'inégalités qui sont aussi sources d'insécurité. Ce sont les césures(1) entre les États connectés ou non au sein des mêmes ensembles régionaux, entre régions riches et peuplées et régions pauvres et isolées, entre groupes sociaux et/ou ethniques, entre hommes et femmes, entre les personnes dotées du capital économique et culturel nécessaire et celles qui ne le sont pas, entre les cultures présentes sur la toile et les autres.

La disponibilité du haut débit est un indicateur important du développement dans le domaine des TIC. Dans son rapport 2006 sur la société de l'information dans le monde, l'Union internationale des télécommunications (UIT) montrait que l'Afrique et certains pays d'Asie et d'Amérique latine restaient à la traîne en termes de connexion et que le fossé numérique pourrait encore se creuser à l'avenir.

En ce qui concerne l'Afrique, les statistiques de l'UIT indiquent que l'absence d'accès à l'Internet constitue un frein à la croissance. Moins de 4 % des Africains ont accès à l'Internet.

Source : extrait du dossier « Internet dans le monde », mis en ligne sur le site Internet de La Documentation Française (2007).

(1) césures : coupures

Document 2 : Utilisation d'Internet dans le monde

Régions	Population en 2005	% population du monde	Utilisateurs d'Internet	% de pénétration
Afrique	896 721 874	14	23 917 500	2.7
Asie	3 622 994 130	56.4	332 590 713	9.2
Europe	804 574 696	12.5	285 408 118	35.5
Moyen-Orient	187 256 006	2.9	16 163 500	8.6
Amér. du Nord	328 387 059	5.1	224 103 811	68.2
Amér. du Sud/Carai	546 723 509	8.5	72 953 597	13.3
Océanie/Australie	33 443 448	0.5	17 690 762	52.9
TOTAL mondial	6 420 102 722	100	972 828 001	15.2

Source : World population statistics novembre 2005.

Exercice 2 (suite)

Questions

- 1) En vous appuyant sur les deux documents, montrez que la fracture numérique reflète les inégalités de développement dans l'espace mondial.
- 2) Quels autres facteurs de l'inégalité d'accès à l'Internet sont évoqués dans le document 1 ?
- 3) D'après les deux documents, caractérisez et expliquez la situation de l'Afrique. Quel lien le document 1 établit-il entre accès à Internet et développement dans cette région du monde?
- 4) D'après les deux documents, en quoi l'usage d'Internet est-il révélateur des mécanismes de la mondialisation ?

Exercice 3

L'Algérie depuis 1954

Document 1 : Extrait de la déclaration de politique générale du premier ministre français Georges POMPIDOU, le 26 avril 1962

Depuis des années, la politique de notre pays est dominée par la guerre d'Algérie. Sans doute, cette crise grave de notre vie nationale s'inscrit dans un cadre plus vaste qui est la mutation d'un monde où les populations autrefois colonisées par l'Europe ont pris conscience de leur personnalité et revendiqué l'indépendance comme le remède magique de tous leurs maux. Mais pour la France, l'Algérie est tout autre chose qu'une colonie. C'est une terre liée à la nôtre depuis plus de 130 années, et sur laquelle vivent un million de nos compatriotes. [...]

En fin de compte, au terme de sept années de souffrance, le cessez-le-feu est intervenu. Les dirigeants de la rébellion ont accepté le principe de l'autodétermination, conforme aux traditions de notre pays et à l'évolution du monde. [...] Tout cela a fait l'objet de ce qu'on appelle les accords d'Evian. Le gouvernement les a publiés ; le pays les a ratifiés par une majorité écrasante, avalisant ainsi la politique conçue et menée à bien par le Général de Gaulle.

Document 2 : Interview du président de la République algérienne, Abdelaziz BOUTEFLIKA, accordée en 2003 à un hebdomadaire français.

La visite de Jacques Chirac en Algérie, l'année de l'Algérie en France, la solidarité française à l'occasion du tremblement de terre de mai dernier marquent-elles un tournant dans les relations entre nos deux pays ?

Effectivement, ce sont là autant d'éléments qui ont contribué à accélérer la refondation des relations algéro-françaises. Ils marquent un tournant décisif dans la coopération bilatérale en ce que les dirigeants et les peuples des deux pays ont définitivement pris conscience que ce qui unit la France et l'Algérie est bien plus porteur que ce qui pourrait les séparer.

L'Algérie sort-elle enfin de la crise et comment en finira-t-elle une bonne fois pour toute avec la terreur ?

L'Algérie s'achemine en effet vers le dénouement de la crise. Elle en finira définitivement avec le terrorisme si les Algériens continuent sur la lancée à s'accepter les uns les autres, à se rendre à l'évidence que les réformes sont nécessaires, que l'économie de marché est incontournable et qu'ils s'attellent à en favoriser l'aboutissement. Dès lors, beaucoup de problèmes d'ordre économique et social trouveront leurs solutions, ce qui réduira le gisement de frustrations dont se nourrit le terrorisme.

La situation économique reste très dépendante des hydrocarbures qui représentent plus de 95 % des exportations. Comment diversifier cette économie ?

Cela peut se faire en poursuivant le développement de l'agriculture et en valorisant les autres potentialités du pays qui sont importantes. Les Algériens en sont désormais conscients qui s'y investissent de plus en plus. Cela peut se faire aussi en suscitant le partenariat avec des investisseurs étrangers que nous encourageons à venir en Algérie.

Exercice 3 (suite)

Vous avez, pour relancer le pays, engagé des réformes structurelles profondes : privatisations du secteur public, investissements hors hydrocarbures, modernisation du système bancaire, etc. Pouvez-vous dresser un bilan de ces réformes ?

Il est prématuré de dresser un bilan de ces réformes. Elles sont en cours. Elles ne sont pas faciles à conduire compte tenu de l'ancrage des mentalités dans la culture de l'Etat-providence et le système de l'économie dirigée. Mais les choses évoluent positivement. Le secteur privé par exemple est de plus en plus dynamique, les banques prennent conscience de la nécessité du changement. Les Algériens comprennent qu'il faut diversifier l'économie. Ce sont là autant de facteurs qui permettent d'aller de l'avant.

Selon les spécialistes, il faudrait que le taux de croissance avoisine les 7% pour pouvoir mener une politique efficace contre le chômage (30% de la population active), alors que depuis quelques années, il semble se stabiliser entre 2 et 4%. Comment, dans ces conditions, une baisse du chômage peut-elle s'envisager ?

Il faut dire tout d'abord que les chiffres avancés sur le chômage demandent à être consolidés. Ils ne me semblent pas tout à fait fiables quand on connaît les insuffisances en matière de statistiques et quand on connaît surtout le poids que représente l'économie informelle dans l'ensemble des activités économiques. Ceci dit, le chômage constitue bien une réalité dont il faut tenir compte dans l'élaboration de la politique économique. Il n'y a pas de solution miracle. La solution passe par la croissance, laquelle est intimement liée, dans le cas de l'Algérie, au développement de l'investissement productif, seul à même de créer la richesse. Cela revient à l'encourager par différentes mesures incitatives. C'est ce que nous faisons et continuerons de faire.

Comment pouvez-vous convaincre les jeunes Algériens à rester en Algérie pour construire l'avenir, le leur et celui du pays ?

En favorisant la création d'emplois pour les populations actives. En créant des opportunités pour l'acquisition d'un métier. En permettant aux jeunes d'avoir un logement. En développant les activités culturelles et en encourageant la création sous toutes ses formes. Bref, en réunissant les conditions qui permettraient aux jeunes de s'épanouir dans leur pays, c'est tout l'objectif des réformes que nous conduisons.

Source : Interview accordée à l'hebdomadaire *Le Figaro magazine*, consultable sur le site Internet officiel de la présidence de la République algérienne (<http://www.el-mouradia.dz>).

Questions

- 1) En vous appuyant sur le document 1, expliquez pourquoi le président Bouteflika parle dans le document 2 d'une nécessaire « refondation des relations franco-algériennes ».
- 2) D'après le document 2, caractérisez le modèle de développement suivi par l'Etat algérien jusqu'aux réformes des années 1990-2000 ?
- 3) D'après le document 2, quelles ont été les réformes économiques récentes ? Quel modèle de développement l'Algérie a-t-elle désormais adopté ?
- 4) D'après le document 2, quels sont les principaux défis auxquels l'Algérie doit actuellement faire face pour assurer son développement ?

Exercice 4

L'Océanie intertropicale depuis 1945

Document : Les îles du Pacifique dans la mondialisation

Ce monde des îles, divers et dispersé, fut largement bouleversé par la Seconde Guerre mondiale tant directement par les batailles qui s'y déroulèrent (de Pearl Harbor à Guadalcanal en passant par Midway et bien d'autres), qu'indirectement par l'établissement de vastes bases arrière américaines (de Bora Bora et Pago Pago à Wallis, aux Nouvelles-Hébrides et en Nouvelle-Calédonie). Les petites îles prirent alors une importance géostratégique (« porte-avions incoulables ») et géopolitique qu'elles conservèrent dans les décennies suivantes, dans le contexte de la guerre froide qui en faisait des enjeux et leur permettait de pratiquer un jeu subtil de surenchères pour s'assurer les aides dont avaient besoin les jeunes États. Car les îles du Pacifique furent elles aussi prises dans le tourbillon d'une décolonisation qui se fit dans l'ensemble de façon paisible ... et tardive.

Le premier archipel à accéder à l'indépendance fut le Samoa Occidental en 1962, suivi en 1968 par la minuscule île de Nauru (21 km², 7 500 habitants à cette date) dont la viabilité paraissait assurée par son très riche gisement de phosphate. Puis ce fut le tour des Fidji et des Tonga (1970), de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (1975), des Salomon (1978), de l'ancienne colonie des Gilbert et Ellice fragmentée en Kiribati et Tuvalu (1978-1979), et enfin du Vanuatu (1980), seule île où les clivages anglophones-francophones et protestants-catholiques coutumiers engendrèrent des troubles sérieux. Dans les années 1980 s'y ajoutèrent les Mariannes du Nord, Palau, les Marshall et les États fédérés de Micronésie qui accédèrent à une indépendance-association avec les États-Unis. Mais d'autres archipels suivirent une voie différente. Les Hawaï, territoire des États-Unis depuis 1898, se prononcèrent massivement en 1959 en faveur de l'accession au rang de 50^{ème} État des États-Unis. L'intégration en 1965 de l'ouest de la Nouvelle-Guinée comme province d'Irian de l'Indonésie ressort évidemment d'une autre logique. Guam comme les Samoa Orientales devinrent des territoires largement autonomes, de même que les trois T.O.M. français, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, et Wallis et Futuna. Les deux premiers, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie, ont connu une importante évolution statutaire les transformant en Pays d'Outre-Mer de plus en plus indépendants, jusqu'à, dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, une échéance référendaire vers 2010-2015 [...]

Ce rapide tableau était nécessaire avant d'aborder la question fondamentale: quelle est la place de ces petits mondes insulaires dans un Océan Pacifique vers lequel s'est déplacé le centre du monde ? Ont-ils réellement profité de cet essor économique impressionnant des pays riverains, du développement massif des échanges et des flux d'hommes et de marchandises ? A l'évidence, leur petite taille, la faiblesse de leurs ressources les tient à l'écart : sauf la Papouasie-Nouvelle-Guinée, aucun n'est membre par exemple de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation, créé en 1989). En dehors de leur attrait touristique et de quelques plantations et mines (Bougainville, Nouvelle-Guinée), ces petits États n'ont guère à offrir que l'immensité de leurs zones économiques exclusives et les droits de pêche qu'ils peuvent y monnayer. Rappelons qu'un micro État comme le Kiribati (690 km²) dispose d'une ZEE représentant 5145 fois sa surface terrestre ! Plus encore, ils ont perdu le rôle de relais ou d'escales sur les routes maritimes et aériennes : la traversée du Pacifique se fait d'une seule traite. Quant au rôle stratégique des îles, il n'a certes pas disparu, et Pearl Harbor à Honolulu, et Guam, restent aujourd'hui d'énormes bases aéronavales, clef de voûte du dispositif militaire américain. Mais il y a concentration sur un petit nombre de points, et la multiplication des bases secondaires a perdu son intérêt à l'heure des missiles intercontinentaux.

Exercice 4 (suite)

La difficulté pour les petits États océaniques de se faire une place dans la mondialisation tient aussi aux graves interrogations qui portent sur leur capacité à présenter une image crédible. Dans les premiers temps des indépendances, on a vécu un peu sur l'illusion d'une spécificité de l'approche océanienne des conflits, fondée sur une solution par la discussion et le consensus. Mais deux faits ont brutalement ramené à la réalité. D'abord à partir de 1984, l'insurrection indépendantiste de Bougainville contre le pouvoir central de Papouasie-Nouvelle-Guinée. C'est la vieille question de l'intangibilité des anciennes frontières coloniales qui apparaissait ici dans le Pacifique, et donnait lieu à une guerre civile. La trêve actuelle et les perspectives d'un référendum sur l'avenir de l'île ont pour le moment calmé le jeu. Plus grave peut-être encore, l'évolution de la situation aux Fidji s'est d'un seul coup dramatisée en 1987. Le jeune État (1970) avait perpétué la domination politique, militaire et foncière des Mélanésiens sur des Indiens privés notamment de l'accès à la terre. Cet « équilibre » avait été remis en cause par des alliances entre Indiens et dissidents mélanésiens aux élections d'avril 1987. La riposte fut brutale : le lieutenant-colonel Rabuka renversa le nouveau premier ministre «pro-indien» Timoci Bavarda pour sauver les privilèges des Mélanésiens, et au risque d'une rupture avec les instances internationales et le Commonwealth. Depuis, la politique fidjienne oscille entre phases d'apaisement et nouveaux coups d'État.

Christian Huetz de Lempis,
Les îles du Pacifique, au cœur ou en marge de la mondialisation ?

Source : www.reseau-asie.org site conjoint du CNRS, la Maison des Sciences de l'Homme, la Fondation Nationale des Sciences Politiques et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Questions

- 1) D'après le document, montrez, à l'aide d'exemples précis, la diversité des statuts politiques des territoires du Pacifique.
- 2) Pour quelles raisons les États du Pacifique s'intègrent-ils difficilement à la mondialisation ?
- 3) De quelles façons le contexte international pèse-t-il sur la vie politique de ces nouveaux États ?
- 4) A quelles difficultés internes ces États sont-ils confrontés ?